

Les sciences au cœur du métier

édition 2027

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 – Présentation

1.1. Cadre réglementaire

La participation à ce prix implique l'acceptation du présent règlement.

1.2. Objectif principales

Le concours propose aux participants de la manifestation de **concevoir et réaliser un film** présentant **une investigation scientifique** satisfaisant à deux conditions principales :

- le sujet traité relève du **programme de formation de la classe** ;
- l'expérience s'appuie sur une **problématique professionnelle**.

1.3. Objectifs pédagogiques

- offrir un cadre culturel à l'enseignement scientifique ;
- donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de leur formation ;
- renforcer les liens entre l'enseignement scientifique et l'enseignement professionnel. Il représente un support de travail qui pourra être utile lors de séances de CO-INTERVENTION ;
- favoriser le bien-être des élèves ;
- développer une pédagogie active fondée sur la participation et l'implication des élèves, auxquels est attribué un rôle collaboratif ;
- l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe ;
- le recours à l'expérimentation, au tâtonnement ;
- l'observation partagée et la communication ;
- le développement de la créativité par l'émulation ;
- l'engagement, l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun ;
- le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

Article 2 – Conditions de participation

2.1 Publics concernés

Les élèves ou apprentis en formation professionnelle établissement public, privée ou agricole de l'académie de la région Nouvelle Aquitaine.

- lycées professionnels ;
- lycées agricoles ;
- CFA.

2.2. Inscription

- L'inscription doit se faire avant le 20 décembre 2026.
- Les participants doivent être encadrés par un ou plusieurs enseignants.
- Les établissements dont le projet n'est pas conforme au règlement peuvent voir leur participation refusée par les organisateurs académiques.

Après l'inscription vous serez guidés pour déposer le film sur le site.

Article 3 - Le film

Les films proposés doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir une problématique impliquant une pratique expérimentale en lien avec un métier lié à l'enseignement professionnel ;
- les sujets abordés doivent être liés au **programmes de Sciences ou Maths** et au **programme de la matière professionnelle** ;
- respecter le droit à l'image des participants ;
- ne pas dépasser 5 minutes (nous conseillons une durée entre 2 et 3 minutes) ;
- respecter les délais d'organisation imposés ;
- respecter les règles de sécurité.

Article 4 - Calendrier

- 20 décembre 2026 date limite des candidatures ;
- 27 mars 2027 : date limite du dépôt des films ;
- mercredi 7 avril 2027 : jury et comité de pilotage.

Article 5 - Organisateurs

La manifestation est organisée par la DAAC du Rectorat de Poitiers. Le suivi se fait par Olivier ARNAUD (olivier.arnaud1@ac-poitiers.fr)

Les partenaires indispensables sont

- la région Nouvelle Aquitaine ;
- l'espace Mendès France les 4 CCSTI de la région Nouvelle Aquitaine ;
- l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) Nouvelle Aquitaine ;
- la région académique (La DAAC du rectorat de Poitiers pilote et coordonne l'action et la finance pour le compte des 3 académies de la région académique).

Article 6 - Le site de référence

Depuis que cette opération s'est centrée sur la production de film, tous les projets originaux alimentent le site dédié à ce dispositif qui donne accès aux différentes présentations depuis les toutes premières éditions. Voici l'adresse du site :

<http://lessciencesaucoeurdumetier.info/>

- pour les participants, il montre dans un espace public leur travail et leur engagement pour un projet ;



- pour des collégiens, particulièrement ceux en recherche d'orientation, ces films en accès public offrent une image positive et concrète de l'enseignement professionnel. Les vidéos constituent une ressource riche pour les parcours de découverte des métiers et de la formation (PDMF) ;
- pour les enseignants, les films constituent une banque riche et originale de ressources pédagogiques. Chaque film débute avec une problématique, et favorise donc la démarche d'investigation ;
- enfin, le tout public y trouve des présentations variées, et des problématiques originales de culture scientifique et technique.

Article 7 - Les prix

A l'opposé d'un concours élitiste, l'objectif des sciences au cœur du métier est de faire participer le plus grand nombre et de permettre de valoriser chaque réalisation et chaque participant. Le jury qui réunit des représentants des partenaires ont à cœur de valoriser chacun des films avec une mention qui apparaît sur le diplôme remis aux apprentis et élèves. Celle-ci met l'accent sur les points positifs de leur film.

Les films sont appréciés selon les 6 critères suivants :

Problématisation
Lien avec le métier
Démarche d'investigation
Sécurité
Rigueur scientifique
Originalité
Réalisation



Selon le budget des lots sont offerts à tous les participants. Nous veillerons à offrir un lot qui a du sens pour les participants et la planète.